



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2021-265

PUBLIÉ LE 29 NOVEMBRE 2021

Sommaire

DSDEN 74 /

74-2021-11-24-00005 - Arrêté DSDEN/SG/MCBM/2021-0018 relatif à la modification de la composition nominative du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de la Haute-Savoie (2 pages)

Page 3

DSDEN 74

74-2021-11-24-00005

Arrêté DSDEN/SG/MCBM/2021-0018 relatif à la modification de la composition nominative du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de la Haute-Savoie

Annecy, le 24 novembre 2021

Direction des Services Départementaux
de l'Education Nationale
de la Haute-Savoie
Division Budgétaire
Références: SG/MCBM

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE
DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ DSDEN/SG/MCBM/2021-0018

relatif à la modification de la composition nominative du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de la Haute-Savoie

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment les articles 8 bis et 9, ensemble loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité au travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

VU le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat modifié ;

VU l'arrêté du 1^{er} décembre 2011 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale modifié ;

VU l'arrêté SG n°2014-95 relatif à la composition des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départementaux de l'académie de Grenoble ;

VU l'arrêté rectoral n°2018-54 du 03 juillet 2018 donnant délégation de signature à Mme Mireille VINCENT directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie ;

VU le procès-verbal de dépouillement du 06 décembre 2018 concernant les élections des représentants du personnel au comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté rectoral SJC N°2020-45 du 25 août 2020 donnant délégation de signature à Mme Mireille VINCENT directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie ;

VU les propositions des organisations syndicales ;

ARRETE

Article 1 : L'arrêté DSDEN/SG/MCBM/2020-0034 du 08 octobre 2021 est modifié ainsi qu'il suit :

Représentants de l'administration :

Membres titulaires :

- Mme VINCENT Mireille – directrice académique, ou son représentant – présidente
- Mme BÉBIN-MÉHAULT, secrétaire générale

Représentants des fédérations des fonctionnaires :

FSU :

Membres titulaires :

- Mme WALTHERT-SELOSSE Catherine
- M. LAFORET Julien
- M. CERONI Stéphane

Membres suppléants :

- Mme JOURNAUD Corinne
- Mme TROSCZYNSKI Céline
- M. LOMBARD Benjamin

SGEN-CFDT

Membres titulaires :

- M. FONTAINE Claude
- Mme VUAILLAT Stéphanie
- M. ZIBELL Grégoire

Membres suppléants :

- Mme BONMARIN Sandrine
- Mme PENEAU-KEMPF Luce
- Mme JORAT Véronique

UNSA-Education :

Membre titulaire :

- M. FUSS Emmanuel

Membre suppléant :

- Mme OUCHCHANE Zohra

Article 2 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie,


Mireille VINCENT